

Juin 2021



Le journal municipal



Édito

Mesdames, Messieurs, chers amis

Tout d'abord, j'espère vivement que vous allez tous bien ainsi que tous vos proches.



La campagne de vaccination est maintenant bien lancée et nous allons retrouver au fur et à mesure de plus en plus de liberté et une vie sociale presque normale mais tout en maintenant les gestes barrières qui sont indispensables pour, enfin, en terminer avec cette pandémie.

Vous allez découvrir dans notre journal communal le budget prévisionnel qui a été adopté par le conseil municipal du mois d'avril. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition, bien que la loi de finances de 2021 ait modifié les différents calculs, mais pour autant nous allons continuer à investir dans nos futurs équipements comme déjà annoncé.

J'ai une pensée pour toutes nos associations qui ne peuvent plus organiser les fêtes habituelles ainsi que les rassemblements depuis maintenant un an et demi. Le moment venu, lorsque les conditions sanitaires le permettront, il faudra soutenir, par notre présence, la réussite de ces fêtes et rassemblements si indispensables à notre vie communale.

Cette période est également, pour nos jeunes, le moment des examens. Je leur souhaite toute la réussite possible dans l'obtention d'un diplôme préparant l'avenir et la poursuite des études lors de la prochaine rentrée scolaire ou de l'entrée dans le monde du travail.

Le mois de juin a été marqué par la tenue des élections départementales et régionales. Le constat est qu'il y a eu une très forte abstention même dans nos campagnes. Il est vrai que la campagne électorale a été perturbée par la crise sanitaire ainsi que d'un dysfonctionnement de la distribution des professions de foi des candidats, mais nous avons des devoirs et le vote en est un essentiel à la vie de notre démocratie pour ne pas revivre les années noires de notre passé.

Depuis plusieurs années, la question de la fermeture de notre écopoint revenait régulièrement. Le couperet est tombé et celui-ci fermera à la fin du mois de septembre. Je suis conscient que ce service était un plus pour notre commune mais malgré un courrier de protestation adressé à l'ADC, la décision est maintenue et il va falloir vous déplacer soit à Maulévrier ou entre Somloire et La Plaine en attendant la future grande déchetterie d'Yzernay.

Enfin un paragraphe que je ne devrais pas aborder ici mais devant toutes les incivilités que nous constatons tel que les déjections canines, les stationnements sauvages de longue durée, les dégradations du mobilier public, etc... je me dois vous rappeler les règles essentielles à la vie en commun. C'est, de mon point de vue, juste du bon sens.

Avec l'approche de l'été, je vous rappelle qu'un registre « canicule » est à la disposition des personnes âgées, handicapées ou isolées. Que les personnes concernées n'hésitent pas à se renseigner au secrétariat de la mairie.

Je vous souhaite de très un bel été avec toujours plein d'espoir dans l'avenir et surtout prenez bien soin de vous et de vos proches durant la période estivale.

Joël POUPARD

Sommaire

Edito.....	2
Etat Civil.....	2
Vie municipale.....	3
Budget 2021.....	4
Accueil périscolaire et de loisirs.....	5
Communication.....	6
Agglomération du Choletais.....	8
Informations municipales.....	10
Transport solidaire.....	11
Comité des fêtes.....	11
Familles rurales.....	11
Les écoles.....	12

Carnet

Naissances

Maé Pineau	05/04/2021
Judith Bousseau	26/04/2021

Décès

Ilda Da Silva Fonseca	80 ans	01/01/2021
Rémy Bodin	75 ans	29/03/2021

Mariages

Dorianne Chupin et Thomas Pineau	01/05/2021
----------------------------------	------------



Bulletin municipal de la commune des Cerqueux.

Tirage à 450 exemplaires

Directeur de la publication : Joël Poupard, maire.

Commission Communication : Frédéric Point, Béatrice Balada, Michel Le Breton, Nicolas Defrance, Alain Rochais, Céline Thomas.

Crédit photos : Mairie des Cerqueux

Maquette : Services municipaux

Impression : Connivence

L'édition du présent numéro a été mise en ligne sur le site internet www.lescerqueux.mairie49.fr le 20/07/2021 .

Finances

Le budget a été voté lors de la réunion du 8 avril 2021. Vous trouverez le détail en page 4.

Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés. Cependant, suite à la loi de finances 2021, le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est modifié; Le taux régional (21.26 %) est additionné au taux communal (18.81 %). Il n'y a pas d'augmentation pour le contribuable sauf si la base d'imposition a été modifiée en raison d'une extension ou d'une construction nouvelle.

Cette même loi prévoit la diminution de la moitié de la valeur locative des locaux industriels. Cette baisse est compensée par l'État tout comme pour les ressources perdues en raison de la suppression de la taxe d'habitation.

Taux d'imposition 2021

- ⇒ Foncier bâti40.07 %
- ⇒ Foncier non bâti34.95 %

Sécurité routière

Des panneaux STOP ont été installés



- ⇒ Au croisement de la rue Amand Michaud et de la RD 148 près du cimetière.
- ⇒ Au croisement de la rue des chênes et de la rue Amand Michaud.

Pour la sécurité de chacun, merci de bien vouloir respecter ces nouvelles dispositions.



Ouverture des salles

Depuis le 1^{er} juillet 2021, les mariages et fêtes familiales peuvent être organisés en intérieur comme en extérieur dans le respect des gestes barrières et des règles de distanciation. Toutefois, la consommation debout (vin d'honneur, buffet, buvette, mange debout) n'est autorisée qu'en extérieur.

Affaires sociales

Projet jeunesse 11-14 ans

A l'initiative d'élus des communes de l'ex Communauté de Communes du Bocage (Maulévrier, Yzernay, Les Cerqueux, Somloire, La Plaine et Coron) un projet est en cours pour la tranche d'âge des 11 à 14 ans.

L'objectif est de mutualiser les services jeunesse existants pour répondre aux besoins des jeunes des communes concernées.

Après avoir recensé les services présents dans les communes, le souhait est de proposer des services adaptés à l'ensemble des tranches d'âge et de travailler un projet éducatif et pédagogique avec les associations et les communes.

Il est projeté de créer une association qui porte le projet et centralise les services.

Céline Thomas représente la commune des Cerqueux au sein de ce groupe de travail.

Cantine

Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants et aux contraintes d'organisation du service, le conseil municipal décide de faire réaliser un diagnostic du fonctionnement de la cantine par un prestataire extérieur. L'offre de la Ligue de l'enseignement est retenue pour un montant de 2 190 €. L'audit sera réalisé en septembre

Vaccination

Depuis le 31 mai 2021, la vaccination est ouverte à tous les adultes sans condition. **A partir du 12 juin, elle sera ouverte aux adolescents de 12 à 18 ans.**

Pour se faire vacciner, il est nécessaire de prendre rendez-vous. Les centres de vaccination ne sont pas en accès libre. Pour prendre rendez-vous, il convient de privilégier en priorité la réservation sur internet avec la plateforme [Docto-lib](#). Vous pouvez également voir les disponibilités sur le site [vite ma dose](#)

Développement du cadre de vie

Un nouvel aménagement paysager a été réalisé devant la Mairie. Les travaux ont été réalisés par les employés communaux. Il reste à installer un panneau avec la devise française.



Cimetière

Suite à l'installation du nouveau columbarium, le dallage a été refait par l'employé communal.



Lotissement La Hayère 3

La commission a sollicité le concours du service d'ingénierie du département afin d'élaborer le cahier des charges qui permettra de lancer la consultation pour choisir un maître d'œuvre.

Des mesures sont en cours sur la station d'épuration. En effet, il a été constaté qu'il y avait un rejet important d'eaux pluviales dans la station lors de fortes pluies. Ce problème hydraulique doit être solutionné pour pouvoir obtenir les autorisations de lotir. Selon la capacité actuelle de la station, la commune pourrait viabiliser environ 25 lots.

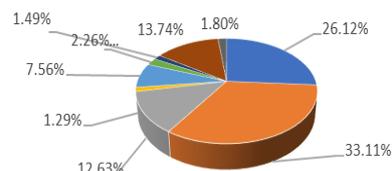
A noter que 8 lots sont actuellement disponibles dans le lotissement du Champ Blanc. Cependant, deux personnes ont mis une option sur des parcelles.

Finances

Dépenses de fonctionnement

25,90 %	Charges à caractère général	287 000 €
33,19 %	Charges de personnel	367 750 €
12,66 %	Autres charges de gestion courante	140 300 €
1,29 %	Charges financières.....	14 340 €
7,58 %	Charges exceptionnelles	84 000 €
2,26 %	Amortissements.....	25 080 €
1,50 %	Atténuation de produits	16 600 €
13,82 %	Virement à la section d'investissement.....	153 163 €
1,80 %	Dépenses imprévues.....	20 000 €
	Total des dépenses	1 108 233 €

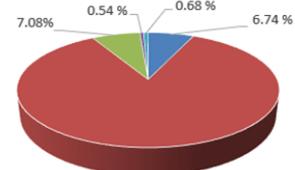
Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement

6,74%	Vente de produits	74 700 €
84,96%	Impôts et taxes	941 567 €
7,08%	Dotations & participations.....	78 466 €
2,25%	Autres produits de gestion courante	6 000 €
0,68%	Atténuation de charges	7 500 €
	Total des recettes	1 108 233 €

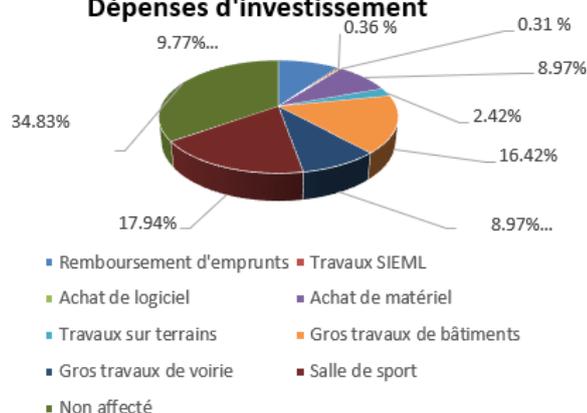
Recettes de fonctionnement



Dépenses d'investissement

9,77 %	Remboursements d'emprunts	108 900 €
0,36 %	Travaux SIEML.....	4 000 €
0,31 %	Achat de logiciels	3 500 €
8,97 %	Achat de matériel	100 000 €
0,90 %	Travaux sur terrains	10 000 €
17,93 %	Gros travaux de bâtiments	200 000 €
8,97 %	Gros travaux de voirie.....	100 000 €
17,93 %	Salle de sport	200 000 €
34,86 %	Non affecté (dépenses imprévues).....	388 787 €
	Total des dépenses	1 115 196 €

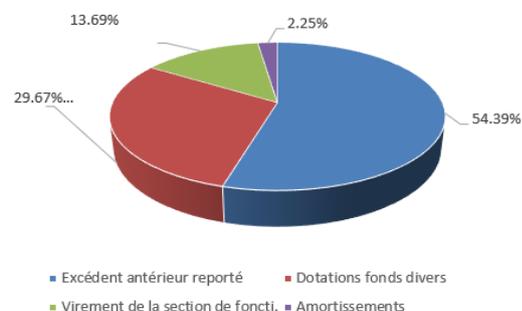
Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement

54,37 %	Solde reporté	606 278 €
13,73 %	Virement de la section de fonctionnement.....	153 163 €
2,25 %	Amortissements.....	25 080 €
29,65 %	Dotations, TVA.....	330 675 €
	Total des recettes.....	907 085 €

Recettes d'investissement



État de la dette pluriannuel

Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité	Année	Annuité
2021	120 046.05 €	2022	116 056.57 €	2023	65 014.31 €	2024	47 731.06 €

Accueil périscolaire et de loisirs « Graine de Malice »

En juillet ...

Comme nous vous l'avons indiqué dans le bulletin du mois de mars, l'accueil de loisirs d'été est ouvert **du 7 au 31 juillet 2021 inclus**. Pour cette période, les inscriptions sont closes.

Les enfants seront accueillis sur deux sites :

- ⇒ A la maison de l'enfance pour les 3 à 6 ans.
- ⇒ A la salle Espoir pour les 7 à 12 ans.



L'équipe d'encadrement sera composée de : Béatrice Pineau (qui remplace Amélie Simonneau), directrice, Dorianne Brémond, Marie-Béatrice Germon, Lydia Vivion, Sandrine Hasni, Clara Hodé et Romane Frouin, animatrices.

Le thème de l'été est « Le monde fantastique d'Harry Potter » pour les grands et les dessins animés pour les petits..

Et aussi au mois d'août !

L'accueil sera également ouvert du **lundi 23 août au mercredi 1^{er} septembre 2021**.

Une sortie est organisée le 27 août pour la visite du Château de St Mesmin en Vendée.

Vous avez jusqu'au 26 juillet 2021 pour inscrire vos enfants.

Pour tout renseignement, adressez-vous au secrétariat de mairie.

Rentrée scolaire

Les vacances ne doivent pas nous faire oublier la rentrée scolaire.

Les dossiers d'inscription au service enfance pour l'année scolaire 2021-2022 ont été remis aux familles au mois de juin.

Si ce n'est pas déjà fait, renvoyez votre dossier d'inscription au secrétariat de mairie le plus rapidement possible.

Vos droits sur le portail familles seront ouverts dès réception du dossier d'inscription.

Pour les nouvelles familles, si vous n'avez rien reçu, veuillez contacter le secrétariat de mairie.

Les activités proposées cet été

De nombreuses activités ludiques sont proposées aux enfants en fonction des âges et du thème. Lors des sorties, les enfants sont regroupés. Ils pourront participer à :

- ⇒ Une randonnée pédestre
- ⇒ Un spectacle de magie
- ⇒ Une veillée au centre

Et visiter

- ⇒ Le parc d'attraction de Brissac
- ⇒ Le Bio parc de Doué la Fontaine
- ⇒ Le château de St Mesmin

Tarif 2021-2022

Cantine	
Prix du repas :	4.00 €
Pénalité	4.00 €
En cas d'absence ou de présence non prévenue	

Accueil périscolaire du matin et du soir	
Quotient familial inférieur à 600.....	2.88 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900.....	2.98 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200.....	3.08 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	3.18 €/heure
Pénalité	4.00 €*
*En cas de présence non réservée	

Accueil périscolaire du mercredi	
Quotient familial inférieur à 600	1.16 €/heure
Quotient familial entre 601 et 900	1.26 €/heure
Quotient familial entre 901 et 1200	1.36 €/heure
Quotient familial supérieur à 1201	1.46 €/heure
Sortie	3.45 €
Repas	4.00 €

Accueil de loisirs des petites et grandes vacances

Le conseil municipal a fixé le tarif qui varie en fonction du quotient familial, un supplément est facturé pour chaque journée avec sortie et une réduction est appliquée en fonction du nombre de jours de fréquentation.

A la journée de 9h00 à 17h00

QF < à 600.....	12.48 €
QF entre 601 et 900.....	13.28 €
QF entre 901 et 1200.....	14.08 €
QF > à 1201	14.88 €



Supplément sortie : 3.45 €

Accueil péricentre pour les enfants présents de 7h00 à 9h00 et/ou de 17h00 à 19h00

Quotient < à 600.....	2.88 €/heure
Quotient entre 601 et 900.....	2.98 €/heure
Quotient entre 901 et 1200.....	3.08 €/heure
Quotient > à 1201.....	3.18 €/heure

Réductions

- 1 à 4 jours : plein tarif
- 5 à 8 jours : réduction de 4 %
- 9 à 12 jours : réduction de 8 %
- 13 à 15 jours : réduction de 12 %

Communication

La commission a souhaité moderniser sa communication. Cette modernisation se fait en plusieurs étapes :

Le bulletin municipal

Tout d'abord avec la nouvelle formule du bulletin municipal qui vient remplacer le Cerqueux-Infos qui paraissait une fois par trimestre et le bulletin annuel qui était distribué en fin d'année.

Si le Cerqueux-Infos permettait de relater les informations du conseil municipal dans un délai raisonnable, ce n'était pas le cas avec le bulletin annuel qui retraçait des événements passés parfois depuis plusieurs mois ce qui ne présentait plus vraiment d'intérêt. C'est pourquoi, la nouvelle commission « Communication » a souhaité privilégier un seul support et a fait le choix d'éditer un bulletin d'une douzaine de pages qui paraît à la fin de chaque trimestre. Les articles des associations sont répartis sur les 4 numéros. Néanmoins, chaque association peut, si elle le souhaite et si son activité le nécessite, faire paraître des articles dans n'importe lequel des numéros.

La mise en page est toujours assurée par le secrétariat de mairie mais l'impression a été confiée à un prestataire extérieur. La distribution est assurée par les membres du conseil municipal.

Si vous ne recevez pas le bulletin merci de le faire savoir au secrétariat de mairie.

Composition du groupe de travail « communication »

- ⇒ Joël Poupard
- ⇒ Frédéric Point
- ⇒ Michel Le Breton
- ⇒ Béatrice Balada
- ⇒ Céline Thomas
- ⇒ Nicolas Defrance
- ⇒ Alain Rochais
- ⇒ Laurence Vivion



Panneau d'affichage numérique

Un panneau d'affichage électronique d'environ 2 m² sera installé près de la mairie. Il nous permettra de communiquer de manière plus attractive et plus dynamique sur les informations municipales et associatives (rendez-vous importants, assemblées générales, fêtes, etc.)

Le panneau devait être installé courant juillet mais l'entreprise rencontre des problèmes d'approvisionnement des composants électroniques. Nous espérons pouvoir le mettre en service courant septembre.

Un règlement d'utilisation va être rédigé. Il permettra de déterminer la nature des messages qui pourront être proposés et la procédure permettant de demander l'affichage (délais à respecter et durée de diffusion).



Panneau interactif

Un panneau interactif est installé dans le hall d'entrée de la mairie. Il permet aux administrés d'accéder facilement aux actes administratifs (arrêtés, comptes-rendus de conseil, avis d'enquête publique), aux informations extrascolaires : activités de l'accueil de loisirs, menus de la cantine, etc.



Facebook

L'actualité de la commune est également visible depuis Facebook en tapant « Commune des Cerqueux » sur votre moteur de recherche.



Un nouveau logo

Sur le dernier bulletin municipal, nous vous avons proposé différents modèles parmi lesquels nous vous invitons à faire un choix.

Compte tenu du faible nombre de réponses, nous avons décidé de retravailler sur un nouveau projet que nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui.

Le logo reprend les couleurs du blason (bleu, rouge et or).

L'écriture est identique à celle qui figure au rond-point de la route de St-Aubin et sur les salles communales.

Certains bâtiments communaux sont représentés sur ce logo :



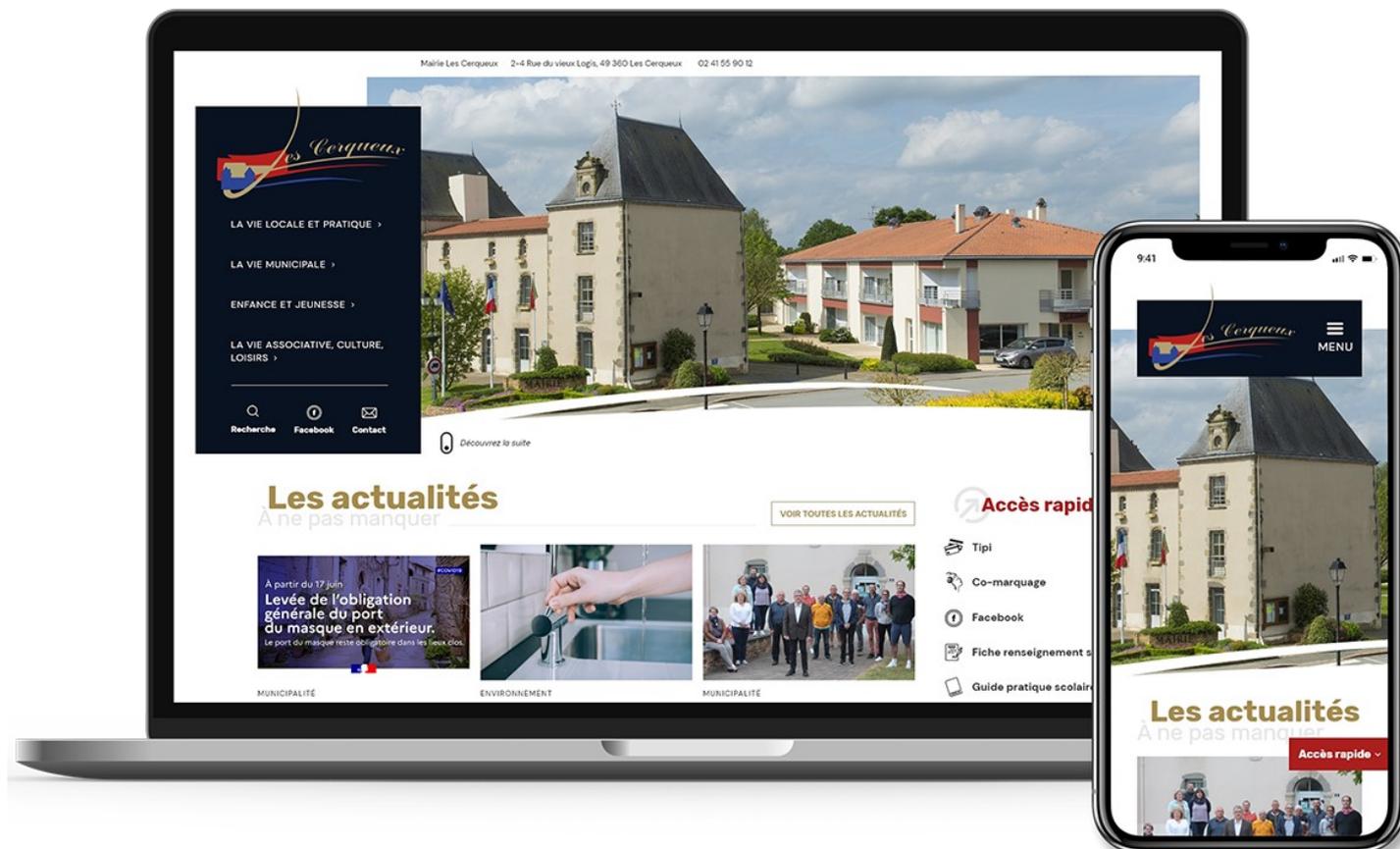
Le site internet

L'élaboration du nouveau site internet a été confiée à la société A3 Web située à La Séguinière.

Il devrait être mis en service dans la deuxième quinzaine de septembre.

Voici ce que vous retrouverez lorsque que vous ouvrirez la page du site depuis un ordinateur.

L'aspect pourra être différent si vous ouvrez la page depuis un téléphone mobile ou une tablette.



Le 23 mars dernier, l'Agglomération du Choletais nous a informés de la fermeture de l'écopoint des Cerqueux à compter du 1^{er} octobre 2021.

Un courrier de protestation a été adressé à l'Agglomération du Choletais qui nous a donné les raisons qui ont poussé à prendre cette décision :

- ◆ La faible fréquentation (moins de 1 % des passages sur l'ensemble de l'Agglomération du Choletais)
- ◆ Le risque de pollution du site.

Pour pallier à la fermeture du site des Cerqueux, l'écopoint de Somloire aura de nouveaux horaires à compter du 1er octobre 2021

Somloire

Samedi

De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Maulévrier

Lundi, mercredi, vendredi et samedi

De 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Service médical de proximité

Un nouveau service médical de proximité a ouvert ses portes à la tour Émeraude à Cholet. Il vise à pallier la désertification médicale et à faciliter l'accès à un médecin traitant.



Les habitants du Choletais, **qui n'ont pas de médecin traitant**, peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat médical en contactant le n° **02 41 41 11 25**.

Les consultations seront assurées **du lundi au vendredi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h** par des médecins généralistes, majoritairement retraités, salariés de VYV³ Pays de la Loire. Ils sont épaulés dans leur quotidien par des étudiants en médecine. Au-delà du service apporté à la population, cette organisation co-construite avec l'Ordre départemental des médecins doit aussi contribuer à la formation des futurs médecins et encourager leur installation sur le territoire.

Calendrier de collecte des déchets 2021

ZONE 23

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
J 1	D 1	M 1	V 1	L 1 Toussaint	M 1
V 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2
S 3	M 3	V 3	D 3	M 3 44	V 3
D 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4
L 5	J 5	D 5	M 5 40	V 5	D 5
M 6	V 6	L 6	M 6	S 6	L 6
M 7	S 7	M 7 36	J 7	D 7	M 7 49
J 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8
V 9	L 9	J 9	S 9	M 9 45	J 9
S 10	M 10 32	V 10	D 10	M 10	V 10
D 11	M 11	S 11	L 11	J 11 Armistice 1918	S 11
L 12	J 12	D 12	M 12 41	V 12	D 12
M 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13
M 14 Fête Nationale	S 14	M 14 37	J 14	D 14	M 14 50
J 15	D 15 Assomption	M 15	V 15	L 15 46	M 15
V 16	L 16	J 16	S 16	M 16 46	J 16
S 17	M 17 33	V 17	D 17	M 17	V 17
D 18	M 18	S 18	L 18 42	J 18	S 18
L 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19
M 20 29	V 20	L 20 38	M 20	S 20	L 20 51
M 21	S 21	M 21 38	J 21	D 21	M 21
J 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22
V 23	L 23 34	J 23	S 23	M 23 47	J 23
S 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24
D 25	M 25	S 25	L 25 43	J 25	S 25 Noël
L 26	J 26	D 26	M 26	V 26	D 26
M 27 30	V 27	L 27 39	M 27	S 27	L 27
M 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28 52
J 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29
V 30	L 30 35	J 30	S 30	M 30 48	J 30
S 31	M 31		D 31		V 31

Attention, en raison des 53 semaines de 2020, les collectes en semaines paires passent en semaines impaires et vice versa.

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (bac marron) > Jeudi des semaines paires.
- Collecte des emballages ménagers (bac ou sac jaune) > Jeudi des semaines paires.
- Jour férié. Période avec un décalage de jour de ramassage.

Pensez à rentrer vos bacs roulants après la collecte.

Ce calendrier correspond à votre adresse actuelle.

La collecte du verre

La collecte des verres est réalisée par apport volontaire vers les conteneurs spécifiques qui sont mis à votre disposition :

- ⇒ Près de l'écopoint (route de St Aubin)
- ⇒ Près du Cimetière (Place du 11 novembre)
- ⇒ Près de la salle des fêtes (rue du Cormier)



La collecte du textile

Tous les textiles, linges de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Cependant, ils doivent être propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.



- ⇒ Utiliser des sacs propres et secs, de 30L maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs). Veiller à toujours bien fermer ces sacs (ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).
- ⇒ Lier les chaussures par paires et si possible, les séparer, ainsi que la maroquinerie, du textile.

Le conteneur à textile est situé près du cimetière (Place du 11 novembre).

Attention en cette période de pandémie, **les mouchoirs, masques, gants et lingettes de nettoyage même en tissu, ne doivent pas être déposés dans les colonnes à textile**. Ces derniers doivent être mis dans un sac soigneusement fermé parmi les ordures ménagères classiques.

Aide à l'achat de vélo à assistance électrique

Roulez électrique

L'Agglomération du Choletais accorde une aide, sous forme de subvention, aux habitants de l'Agglomération du Choletais qui feront l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf.

Cette offre est valable jusqu'au 31 décembre 2022

Les objectifs

- ◆ Encourager l'usage du vélo dans les trajets du quotidien.
- ◆ Changer durablement les habitudes de déplacement.
- ◆ Préserver la qualité de l'air.
- ◆ Offrir une suite logique au service Choletbus 2 roues.

Quel montant ?

L'aide attribuée est fixée à 25 % du prix d'achat TTC dans la limite de 250 €.

Cette aide est cumulable avec :

- ◆ L'aide bonus écologique de l'État
- ◆ L'aide de la Région des Pays-de-Loire

Envoyez le dossier de subvention

par mail
2roues.tpc@cholebus.fr

Ou par voie postale
Transports Publics du Choletais
Choletbus 2 roues*
24, rue de la Jominière
49300 Cholet

Ou en dépôt
Espace Mobilité Durable
16, rue Georges Clémenceau
49300 Cholet

Jusqu'à 250 € *
remboursés

(Offre sous conditions)



Passez à l'action

Après l'achat de votre vélo électrique rendez-vous sur choletbus.fr

Téléchargez et complétez le dossier avec les pièces suivantes :

- ◆ Le règlement de demande de subvention complété et signé
- ◆ La copie de la facture acquittée d'achat du VAE.
- ◆ Le certificat d'homologation correspondant au VAE
- ◆ La garantie du marquage du vélo contre le vol
- ◆ La copie d'une pièce d'identité
- ◆ Un justificatif d'identité daté de moins de 3 mois
- ◆ Un RIB

Eau potable. Du nouveau dans les tuyaux

L'Agglomération du Choletais est responsable de l'alimentation en eau potable. Elle est l'autorité organisatrice de ce service et propriétaire des installations. Elle définit la stratégie, détermine le prix de l'eau destiné à couvrir les charges du service, gère le patrimoine et programme les travaux sur les ouvrages.

La Collectivité contrôle la bonne exécution de l'exploitation du service au quotidien, pour l'ensemble des usagers.

Depuis le 1^{er} avril, l'Agglomération du Choletais a confié la gestion de son service public d'eau potable à Veolia.



Veolia Eau

Accueil téléphonique

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00

Tél. 02.41.29.47.65

Accueil physique clientèle

du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00

5, rue de Pineau—49300 Cholet

Standard général et urgences

7j/7—24h/24h

0 969 323 529

Site internet

www.service.eau.veolia.fr

Déjections canines

Pour le bien de tous, les propriétaires de chiens sont invités à ramasser les déjections que leurs animaux laissent sur les espaces publics.



POUR LE BIEN DE TOUS
MERCİ DE RAMASSER
LES DÉJECTIONS DE VOTRE
ANIMAL DE COMPAGNIE

Article R632-1 du Code Pénal

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe.

Registre des personnes isolées

Le décret n°2004-926 du 1^{er} septembre 2004 donne obligation au Maire de chaque commune de constituer un registre des personnes fragiles isolées. Ce registre a pour objectif de constituer un recensement des personnes fragiles isolées de la commune afin de les prévenir des conséquences d'évènement exceptionnel : canicule, grands froids, ... (*Ce registre est confidentiel, déclaré à la CNIL, il ne pourra être consulté que par un nombre restreint de professionnels soumis au secret professionnel*).

Qui peut figurer sur ce registre ?

- ⇒ Personne âgée de plus de 65 ans
- ⇒ Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail
- ⇒ Adulte handicapé

Adressez-vous au secrétariat de mairie—Tél. 02.41.55.90.12



Bibliothèque

Comme chaque année, du 1^{er} juillet au 31 août, la bibliothèque sera ouverte uniquement le mercredi de 10h à 12h.

La bibliothèque sera exceptionnellement fermée le 14 juillet.



Secrétariat de mairie

Pendant la période estivale (du 10 juillet au 4 septembre 2021 inclus), le secrétariat de mairie sera fermé le samedi matin.

Horaires d'ouverture du 5 au 17 juillet 2021 et du 30 août au 4 septembre :

Lundi—8h30—12h15
Mardi—8h30-12h15 et 15h00-16h30
Mercredi—8h30-12h00
Jeudi—8h30-12h15 et 15h00-16h30
Vendredi—8h30-12h15 et 15h00-16h30

2, rue du Vieux Logis
49360 LES CERQUEUX

Tél. 02.41.55.90.12

Mail : mairie.cerqueux@orange.fr



Construire aux Cerqueux

Lotissement du Champ Blanc

8 terrains

Libres de constructeurs

Surface de 618 à 937 m²

De 28 652 € à 43 441 €

Renseignements au secrétariat de mairie

Presse locale

Mme Anne-Sophie
Simonneau



Tél. 02.41.55.97.99

Mail : e.body@orange.fr

Pour annoncer vos événements (assemblées générales, concerts, animations...), pensez au site internet www.infocale.fr



Des exemplaires du magazine hebdomadaire Synergences sont à votre disposition en Mairie et à la supérette en cas de non-distribution dans votre boîte aux lettres.

Inscription sur les listes électorales

Les inscriptions peuvent être effectuées tout au long de l'année.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il est nécessaire de compléter le formulaire cerfa 12669-01, téléchargeable en ligne, ou disponible en mairie. Il sera également demandé de fournir

- ⇒ **Une pièce d'identité** permettant de justifier de sa nationalité (carte nationale d'identité ou passeport)
- ⇒ **Un justificatif de domicile.**

À la suite de ces formalités d'inscription, vous recevrez votre carte électorale.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.



Transport solidaire

Tout d'abord, merci à tous les adhérents qui nous ont fait parvenir le coupon-réponse pour la réinscription de cette année 2021.

Ensuite, que vous dire de plus ?

En février, les membres du bureau se sont réunis, dûment masqués tel le cavalier qui surgit hors de la nuit (Zorro).

A l'ordre du jour, faire le point sur la situation : la dernière Assemblée Générale « en présentiel » a eu lieu en 2019. Nous avons donc préparé une Assemblée Générale virtuelle par écrit. Chaque adhérent a reçu une feuille tenant lieu de rapport moral et financier de l'association. Mais il n'y a pas eu d'élection depuis 2019.

Le bureau est inchangé.

Président : Michel Cousseau, secrétaire : Maria Barbier, trésorière : Maryvonne Duveau,

membres : Roger Gaufreteau, Marie-Renée Tiffoin.

J'ai peut-être bien commencé cet article un peu à l'envers. Ceux qui ne connaissent pas notre association doivent se gratter le cuir chevelu en se disant : « Mais de quoi qu'y nous cause ? ». Alors voilà, le service que nous proposons s'adresse à toutes les personnes de la commune qui n'ont pas de moyen de transport. Des chauffeurs bénévoles se mettent à leur disposition avec leur véhicule.

Comment en bénéficier ?

Il faut s'inscrire auprès de Michel Cousseau, tél : 02 41 55 91 36. La cotisation annuelle est de 2€ pour une personne et de 3€ pour un couple. Le règlement de l'association ainsi que la liste des chauffeurs vous sont alors remis.



Une indemnité kilométrique de 0,40€ couvre les frais du véhicule : investissement, entretien, assurance, carburant ... Le temps passé par le chauffeur n'est pas rémunéré, c'est du pur bénévolat.

Bien sûr, les chauffeurs ne sont pas corvéables à merci. Ils ont le droit de refuser une sortie sans avoir à se justifier. S'ils vous disent non, ce n'est pas qu'ils ne vous aiment pas mais parce qu'ils ne peuvent pas vous emmener. Si, si, je vous assure, ce sont toutes et tous de bonnes gens. D'ailleurs, n'attendez pas le dernier moment pour solliciter un déplacement, prévenez le plus tôt possible, au moins 3 jours avant. Ah, j'allais oublier : nous ne sommes pas là pour remplacer les solidarités familiales et amicales mais pour les compléter.

Voilà, je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ces quelques mots. Bonne santé à tous et bonnes vacances. Profitez du soleil estival.

Comité des fêtes

En raison de la crise sanitaire actuelle, nos manifestations n'ont malheureusement pas pu avoir lieu en 2020 mis à part la randonnée pédestre.



Aucune manifestation n'a pu être organisée depuis le début de cette année et, à nouveau, nous avons donc été contraints d'annuler les Cerquo'folies qui devaient se dérouler les 3 et 4 juillet. Nous vous donnons rendez-vous le premier week-end de juillet 2022.

Par contre, à ce jour, il est prévu d'organiser et de vous retrouver pour le réveillon de la St Sylvestre.

L'assemblée générale devrait se dérouler dans les semaines à venir, nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Toutes les personnes désireuses de rejoindre une équipe dynamique seront les bienvenues.

Familles Rurales

Après deux années bien perturbées, en septembre, nous allons reprendre nos activités habituelles qui sont :



Les loisirs créatifs qui ont lieu de septembre à juin, deux mardis par mois de 15h30 à 18h00 en principe au local « Familles Rurales » situé près de la bibliothèque.

Les personnes y viennent pour faire de la peinture, de la mosaïque et différents autres travaux sous l'œil attentif et les conseils avisés de Brigitte Le Dilly.

Le tarif est de 100 € pour 20 séances à l'année (soit 5 € par séance).

Renseignements et inscriptions

Martine Vergnault—Tél. 06.65.69.29.24



Notre activité sportive Fitness est encadrée par Yohanna Babarit qui propose des séances dynamiques et variées avec :

- ⇒ Renforcement musculaire
- ⇒ Gym douce (pilate, yoga, tai-chi)
- ⇒ Cardio danse, aérobic)
- ⇒ Cardio training

Les séances ont lieu tous les mercredis (sauf pendant les vacances de Noël) de 19h30 à 20h30 à la salle de sport ou à la salle du Cormier (l'hiver).

Le tarif est de 120 € pour 40 séances à l'année (soit 3 € par séance).

Renseignements et inscriptions

Laurence Vivion—Tél. 06.17.39.05.84
Aurélien Sigonneau—Tél. 06.11.10.66.12

École Notre Dame de la pierre bleue

Vie de l'école

L'école Notre Dame de la Pierre bleue a vécu une année scolaire encore spéciale avec le protocole sanitaire en vigueur. Les élèves se sont bien adaptés aux divers changements...

En janvier, les élèves du CE1 au CM2 n'ont profité que de 3 séances de piscine à Glisséo au lieu de 10 prévues initialement. En mars, les GS et CP ont participé à une séance de patinage au lieu de 6 prévues.

Néanmoins, les sorties PONEY pour les PS MS GS ont pu être organisées début juin. Les élèves de maternelle étaient ravis de découvrir et de monter sur les poneys pendant deux matinées à la Ferme du P'tit Bout à Yzernay



En lien avec le thème de l'année sur l'eau, tous les élèves vont aller le 22 juin à CAP Loire, ils découvriront la faune des bords de Loire et ils embarqueront sur le bateau la Ligériade.

La classe découverte n'a pas pu avoir lieu encore cette année pour les CE2 CM1 CM2, elle est reportée d'une année. Néanmoins, l'équipe pédagogique et l'APEL ont réfléchi et ont organisé une journée « Spéciale » pour les CM2 qui ne vivront pas de séjour, ils se rendront donc au parc des Naudières à Sautron le vendredi 2 juillet. Ce sont 12 élèves de CM2 partent au collège cette année, nous leur souhaitons une belle suite de scolarité !

Du côté de l'équipe pédagogique, nous souhaitons bonne continuation à trois enseignantes qui sont présentes depuis des années dans notre école, elles sont mutées dans d'autres écoles : Charlotte Hamon enseignante en PS-MS, Nathalie Poupet enseignante spécialisée et Elisabeth Terrier présente le lundi sur la décharge de direction. Nous les remercions pour les années passées auprès des élèves de l'école. Nous accueillons des nouveaux enseignants à la rentrée, ils ne sont pas encore nommés.

L'OGEC

L'OGEC a continué les travaux de rénovation et d'amélioration des locaux de l'école : entretien de la toiture, réglage de volets, réparation des vélos et bien d'autres choses. Les tracés des jeux de la cour ont été rafraichis.

Une autre préoccupation de l'OGEC était le maintien de la 5^{ème} classe. Les effectifs de l'école sont en baisse en lien avec la baisse de natalité depuis quelques années. Nous étions en risque de fermeture de classe. En mars, nous avons appris que nous gardions nos 5 classes, très bonne chose pour le bien-être des enfants.

L'APEL et l'OGEC recherchent des bénévoles qui souhaitent entrer dans les deux associations. Si vous souhaitez des informations ou si vous êtes tentés n'hésitez pas à en parler à la directrice ou aux Présidents APEL/OGEC.

Toute l'équipe éducative souhaite un bel été à tous !



L'A.P.E.L.

L'APEL n'a pas pu organiser de spectacle ou soirée en février ni de kermesse encore cette année, l'association s'est mobilisée pour organiser une vente de gâteaux Bijoux, des commandes à emporter de plants de légumes lors du marché de printemps et une vente de pizza.

Malgré tout, l'APEL a financé à hauteur de 70% les sorties CAP LOIRE et la sortie CM2 ainsi que la totale prise en charge financière des séances de Sophrologie et des sorties Poney.